

# LANGUES EN DANGER DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU : CAS DU BISA ET LYELE

**Issa OUÉDRAOGO**

Université de OUAHIGOUYA (Burkina Faso)  
ouedraogoissa323@gmail.com

**Rahinatou TIÉKONÉ**

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)  
tiékone2016@gmail.com

## Résumé

*La présente recherche s'intéresse à la vie des langues minoritaires dans la ville de Ouagadougou. Elle s'inscrit dans le contexte de la politique de valorisation des langues nationales. À Ouagadougou, certaines langues minoritaires sont en danger. Certains parents issus des minorités ethniques (Bisa, Gourounsi/Lyéle) ne parlent pas leurs langues maternelles à leurs enfants en familles. Un diagnostic posé à travers un répertoire linguistique dressé sous forme de tableaux et un corpus de phrases recueillies à travers un questionnaire et entretien semi-directif nous a permis d'appréhender le peu d'intérêt de certaines minorités vis-à-vis de leurs propres langues. L'examen de la situation plurilingue nous a révélé la place réservée aux langues minoritaires dans certaines familles (Bisa et Gourounsi/Lyéle) à Ouagadougou, leur degré d'abandon, les langues majoritaires parlées en lieu et place de ces langues délaissées ainsi que les motifs avancés.*

**Mots-clés :** minorités ethniques, langues minoritaires, langues maternelles, répertoire linguistique, langues majoritaires

## Abstract

*This research takes an interest to the life of minority languages of the city of Ouagadougou. It falls within the political context of promotion of national languages. Some minority languages are endangered at Ouagadougou. Some parents from ethnic minorities (Bisa, Gourounsi/ Lyéle) don't speak their mother tongues with their children in families. A diagnosis made through a linguistic repertoire drawn up in the form of tables and semi-structured interview allowed us to understand the lack of interest of some ethnic minorities towards their own mother tongue. The examination of the*

*plurilingual situation revealed to us the place reserved for mother tongues in certain families of Ouagadougou, their degree of abandonment, the majority languages spoken instead of these neglected languages as well as advanced reasons.*

**Keywords:** *ethnic minorities, minority languages, mother tongues, linguistic repertoire, majority languages*

## Sigles et abréviations

Acc. : marque de l’accompli en moore	Dét. : déterminant
Aff. : marque de la déclaration en moore	Nég. : marque de la négation en moore
Coord. : marque du coordinatif en bisa	Pl. : marque du pluriel
Déf. : marque du défini en moore	Prép. : préposition en bisa
Acc. : marque de l’accompli en moore	Pron. : pronom

## Introduction

La présente recherche s’intéresse aux langues minoritaires en danger de la ville de Ouagadougou. Elle s’inscrit dans le contexte de la politique de valorisation des langues minoritaires. La ville de Ouagadougou, notre terrain d’étude, lieu de rencontre et de circulation de diverses populations, se caractérise par une diversité de cultures et de langues. En effet, à la faveur de l’immigration et du contexte multilingue, de nombreux contacts s’opèrent entre les ethnies et les langues. A. Martinet (2003, p.9) qui considère le langage comme une institution sociale, affirme que «les institutions humaines résultent de la vie en société. Ces déplacements ne sont pas faits sans conséquences car ils sont à l’origine de contact entre les individus, entre des groupes sociaux, et entre des

communautés tout entières ». Ce contact de langues engendre alors des problèmes de choix de la langue de communication. Aussi, à travers, la dynamique qui s'opère entre les langues, quelques-unes progressent pendant que d'autres régressent. Ce processus prend de l'ampleur aujourd'hui en raison du brassage des populations et de la forte urbanisation. Ainsi, de nombreux locuteurs natifs de certaines langues minoritaires (bisa, lyele) ne parlent à leurs enfants que le français et les langues nationales véhiculaires (mooré, dioula, fulfuldé) au détriment de leurs langues d'origine. Pourtant, si les linguistes s'accordent à dire que l'avenir d'une langue dépend étroitement de la valeur que ces locuteurs en général et en particulier les plus jeunes lui accordent, il y a certes lieu de s'interroger sur les dangers que courent ces langues dites minoritaires. C'est autour de cette question que nous orientons notre réflexion sur cette thématique intitulée : « Langues en danger de la ville de Ouagadougou : cas du bisa et lyéle »

Le choix de la présente thématique s'explique entre autres par l'insuffisance d'études sur la sociolinguistique urbaine relative aux langues minoritaires. Or, nous constatons qu'à Ouagadougou, dans les familles, de nombreux jeunes enfants délaissent leur propre langue maternelle. Ces négligences vis-à-vis des langues maternelles grégaires ne sont-ils pas à l'origine de la perte programmée de leur valeur, de leurs locuteurs voire leur disparition progressive dans le silence total ?

À ce jour, aucune donnée chiffrée disponible n'atteste cela ; ce qui fait qu'on ignore les proportions d'abandon de certaines langues comme le bisa et le lyéle dans ladite ville. D'où notre préoccupation qui consiste à combler ce vide. Cette situation suscite en nous de nombreuses interrogations. La question principale est la suivante : quelle est la place des langues minoritaires par rapport aux langues majoritaires dans le

contexte urbain familial ? Les questions secondaires sont les suivantes : quel est le degré d'utilisation des langues maternelles bisa et lyélé dans les familles à Ouagadougou ? Quelles autres langues les parents parlent-ils à leurs enfants ? Quels motifs sous-tendent de telles pratiques langagières ?

Pour répondre à ces interrogations, des hypothèses ont été formulées. Comme hypothèse principale, notons que dans certaines familles des minorités ethniques abandonnent leurs langues maternelles au profit d'autres. Les hypothèses secondaires notent que : certains bisa et lyéle abandonnent leurs langues maternelles au profit d'autres dans leurs familles ; le mooré et le français remplacent les langues maternelles de certains bisa et lyéle; des motifs différenciés allant de l'irrédentisme linguistique, de la vitalité ethnolinguistique et du poids démographique des LM (moore/français) soutiennent ces pratiques.

L'objectif principal de cette étude est d'examiner la situation des langues en danger de la ville de Ouagadougou. Les objectifs secondaires sont entre autres de : déterminer le niveau d'abandon des langues minoritaires au sein des familles bisa et lyéle ; identifier les langues majoritaires parlées en lieu et place des langues délaissées ; d'énumérer les motifs ayant entraîné ce phénomène. Les résultats attendus sont les suivants : la situation des langues en danger à Ouagadougou est examinée ; le degré d'abandon des langues minoritaires au sein des familles bisa et lyéle est déterminé ; les langues majoritaires parlées en lieu et place des langues délaissées sont identifiées ; les motifs ayant entraînés ce phénomène sont énumérés.

## **1. Cadre théorique et méthodologie de l'étude**

Au niveau du cadre théorique, notre étude fait référence à la sociolinguistique urbaine de L-J. Calvet (1994). Pour cet

auteur, la sociolinguistique urbaine envisage l'espace urbain comme un lieu de variations diverses qui jouent systématiquement sur les rapports complexes entre l'appartenance à une communauté sociale constituée (ville) et la nécessité pour tout habitant, tout locuteur de se différencier dans cette communauté. En nous inscrivant dans cette démarche, L-J. Calvet (1994) nous propose d'examiner la réalité plurilingue de la ville en s'appuyant sur trois axes de réflexion à savoir : la ville comme facteur d'unification linguistique, la ville comme lieu de conflit de langues et la ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistique.

Le premier axe assimile le fonctionnement de la ville à un homéostat. Elle est par essence le lieu où se côtoient de nombreuses personnes et leur interrelation amènent donc une homogénéisation des langues utilisées. Lorsqu'une ville se développe, de nombreuses personnes venant de différentes régions ou pays avec différentes langues se côtoient, le temps amènera toutes ces personnes vers l'adoption d'un moyen de communication (langue) commun. Cette unification se fait souvent autour d'une seule langue locale dominante, mais parfois autour d'une langue ad' hoc, à fonction véhiculaire. Dans le deuxième axe, la ville comme lieu de conflit des langues, appelle à réfléchir sur l'opposition entre les langues dans la situation de coexistence de plusieurs langues véhiculaires. Un conflit peut s'observer entre les familles ou entre les groupes sociaux. Le dernier cas considère la ville comme un lieu de coexistence et de métissage linguistique, la coexistence des langues dans la ville entraîne nécessairement l'émergence de nouveaux parlars urbains. La ville devient alors un lieu de gestion de ces langues.

Notre étude s'inscrit dans le premier axe à savoir que la ville fonctionne comme un homéostat. Notre choix vis-à-vis de ce modèle s'illustre à travers trois raisons qui sont : l'ascendance

des langues véhiculaires sur les langues minoritaires, la perte du poids des minorités linguistiques face aux langues véhiculaires du fait du contact des langues et la disparition progressive des langues minoritaires. Allant dans le sens de L.-J. Calvet (1994) estime que « le brassage des langues qui accompagne l'urbanisation génère l'émergence des langues d'intégration à la ville ». Il précise que les ruraux prolétariés vivant du secteur informel, classes moyennes d'intégration à la ville : classes moyennes en formation ou déjà établies vivant du commerce ou de l'administration, tous ces nouveaux citadins couvrent et transmettent souvent à leurs enfants leur langue d'origine en même temps qu'ils acquièrent la langue de la ville, celle qu'ils vont utiliser pour trouver du travail ou pour faire leur course sur le marché. En vue de disposer des matériaux permettant d'appréhender le phénomène linguistique, nous avons procédé à une collecte de données à analyser méthodologiquement.

Du point de vue de la méthode de collecte de données, l'étude s'est déroulée dans la ville de Ouagadougou. La population d'étude a concerné des Bisa et Gourounsi (lyéle) issus des groupes ethniques minoritaires. Ainsi seize (16) sujets composés de huit (8) Bisa et huit (8) Gourounsi<sup>4</sup> parlant le lyéle résidant dans les arrondissements 4 ; 5 ; 10 et 11 de la ville de Ouagadougou. Ils ont été retenus à travers un choix raisonné fondé sur la résidence. Nous avons procédé d'abord par une recherche documentaire pour mieux cerner la question des minorités ethniques et linguistiques avant d'envisager la collecte des données de terrain. L'enquête proprement dite a été conduite sous forme de questionnaire et d'entretiens semi-

---

<sup>4</sup> Les Gourounsis sont un groupe ethnique comprenant :

- les sisala, nuni, lyéle, wɔnyè (ko) originaires de la région du Centre-Ouest (Léo, Ziro, Réo, Boulkiémédé)
- et les kassena originaires du Centre-Sud (Nahouri). Pour cette étude, nous avons retenu les Gourounsis parlant le lyéle en provenance de Réo (chef-lieu de la province du Sanguié).

Les Bisa représentent un groupe ethnique originaire de la région du Centre-Est précisément dans la province du Boulgou.

directifs. Ces techniques ont été les principaux outils utilisés par l'étude. Le questionnaire nous a permis d'obtenir des données synthétisées et chiffrées sous forme de tableaux. Des codes de familles composés de lettres et de chiffres correspondant aux familles (F), aux noms des sujets enquêtés (B, P, Y, T) et aux arrondissements et leurs numéros (A4, A5, A10, A11) ont été utilisés pour garder l'anonymat des sujets d'étude. En guise d'illustration, on a : Famille de Bayala André à Arrondissement 4 (FB. A4). Le groupe ethnique d'appartenance, la profession et les langues parlées y figurent également. Quant aux données qualitatives issues de l'entretien semi-directif, elles sont citées en guise d'illustration en se référant au code de l'informateur. Les données recueillies nous ont permises de poser un diagnostic sur la vie des langues minoritaires dans la ville de Ouagadougou. À cet effet, un répertoire linguistique a été dressé sous forme de tableaux sur la base du questionnaire. Aussi, un corpus de phrases recueillies auprès de nos informateurs a-t-il été transcrit et traduit à la suite de l'entretien semi-directif. Cela nous a permis d'appréhender le peu d'intérêt de certaines minorités vis-à-vis de leurs propres langues.

## **2. Présentation, analyse et interprétation des données de l'étude**

Les résultats sont présentés sous forme de répertoires de langues parlées aux enfants, de données statistiques sur le niveau d'abandon des langues minoritaires (bisa/lyéle) et les motifs qui y sont déclarés. Des analyses et des interprétations sur ces données ont été réalisées pour mettre en exergue le niveau de menace des langues minoritaires.

### **2.1. Présentation des données de l'étude**

Sur la base des données recueillies, nous les avons présentées, sous forme de répertoires de langues parlées aux enfants, de

données statistiques sur le niveau d'abandon des langues minoritaires (bisa/lyele) et de motifs déclarés.

### **2.1.1. Répertoire des langues parlées aux enfants**

Avant d'aborder les répertoires des langues parlées aux enfants des minorités ethniques par arrondissement, il convient de présenter les groupes linguistiques dont notre étude. Selon G. Kedrebeogo et Z. Yago (1988), ces groupes linguistiques appartiennent aux familles de langues gur (moore, lyéle) et de langues mandé (bisa). Au regard de l'importance démographique des langues, nous avons des langues minoritaires, moyennement parlées comme le bisa (3,58 %) et le lyéle (2,64 %), des langues dominantes comme le moore parlée par 50,54 % selon A. Batiana (1993) et des langues de grande communication (français). Le français, langue étrangère et seule langue officielle de notre pays jusqu'à présent appartient à la famille des langues romanes du groupe indo-européenne.

L'observation des données nous a permis de disposer d'un répertoire de langues. Les sujets-parents sont peu monolingues que bilingues lorsqu'ils s'adressent à leurs enfants. Les sujets monolingues parlent une seule langue (français). Les langues maternelles (LM) de nos sujets sont quasi absentes dans le discours monolingue adressé aux enfants. Les bilingues sont des sujets qui parlent deux langues. Les couples bilingues suivants : français, moore-français, français- moore, lyele-français, bisa- français et moore- bisa sont des éléments constitutifs du répertoire linguistique des familles de nos minorités ethniques enquêtées.

### **2.1.2. Observation du niveau d'abandon des langues**

À ce niveau, les données disponibles nous permettent d'avoir une lisibilité des langues répertoriées ainsi que les ethnies et le statut des locuteurs.



Sur seize sujets enquêtés, l'observation du répertoire des langues parlées à l'enfant au niveau des groupes ethniques minoritaires est fortement bilingues avec treize (13) sujets soit 81,25 % et faiblement monolingues avec trois (3) sujets soit 18,75 % de sujets. C'est donc ce lot de treize (13) sujets d'étude composés de six (6) bisa et sept (7) gourounsi (lyéle) qui représente notre échantillon de sujets bilingues. En ce qui concerne, les huit Gourounsis, on note 75 % de bilingues contre 25 % de monolingues. Le couple bilingue (lyéle-français) représente seulement 33,33 % contre 66,66 % de gourounsi pratiquant le bilinguisme (moore-français/ français-moore). Concernant, les huit bisa, on note également que seul 12,5 % de bisa parlent une seule langue en l'occurrence le français, une langue étrangère (LE). Par contre, le couple bilingue moore- français / français-bisa) est de 87,5 %. A ce niveau, notons que seulement 12,85 % associe la LM (bisa) au français et 74,65 % parlent moore-français.

### **2.1.2.1. Sujets bisa/lyele ne parlant pas leurs langues à leurs enfants dans la famille**

En guise de remarque, seulement 25 % de gourounsi échangent avec leurs enfants en se servant du couple bilingue lyéle-français contre 75 % qui l'ont abandonnée et aussi 62,5 % de bisa ont abandonné leur langue au profit du couple bilingue moore-français. Au niveau des gourounsi (lyele), trois sujets soit 60 % préfèrent parler le couple bilingue (moore-français) à leurs enfants. D'une manière générale, ces données attestent que les bisa/ gourounsi des arrondissements 4 ; 5 ; 10 et 11 abandonnent leurs LM au profit d'autres langues. Donc les LM gourounsi et bisa sont des langues en voie d'abandon ou abandonnées ou en danger dans la ville de Ouagadougou. De notre point de vue, ce comportement langagier observable chez certaines ethnies minoritaires met en péril l'existence de ces langues minoritaires que sont le bisa et le lyéle. Les locuteurs

des langues minoritaires pratiquent un bilinguisme soustractif mais stratégique observable dans la partie ci-dessous.

### **2.1.2.2. Sujets bisanon/ lela recourant à d'autres langues (L1/ LPP) en plus de la LM**

Dans ce cas de figure, nous avons au moins trois des sujets bisa qui parlent moore-bisa soit deux (2) avec 25 % et bisa-français soit un (01) avec 12,5 % ; un autre duo utilise lyele-français soit 25 %. Aucun de ces sujets gourounsis ou bisa n'utilise la LM comme seule langue la plus parlée en famille avec les enfants. Il faut noter que ce cas est vraiment une exception dont les motifs pourraient nous en éclairer davantage. Nous avons noté que seulement 31,25 % de 8 nos sujets étudiés, au sein des familles, utilisent leurs langues maternelles (LM) avec une langue première (L1) ou les langues les plus parlées (LPP) de la ville de Ouagadougou comme le français et le moore (Ouédraogo, 2016). A titre illustratif, au niveau des Bisa, nous avons répertorié trois sujets qui parlent leur langue maternelle (bisa) à leurs enfants en plus d'une LPP ou L1 (moore). Ainsi, leur schéma communicatif est traçable à partir de : LM + LPP ou L1+ LPP qui donne un sujet bilingue du genre bisa-moore. Donc, nous avons LM (bisa) + (moore). Dans ce circuit, on note un bilinguisme additif puis que la langue maternelle est prise en compte même si sa proportion semble être faible.

Au niveau des gourounsi, nous avons listé au moins deux sujets. Parmi les sujets, il y a un sujet qui alterne la LM (lyéle) avec le français, une L1/ LPP. Dans ce cas de figure, le schéma de la communication rejoint celui des premiers sujets c'est-à-dire les bisa d'où le même schéma LM + L1/LPP. Il faut noter que ce groupe de parents, est bilingue. Ils conservent toujours leurs LM ou une L1 en plus du français dans leurs échanges langagiers avec leurs enfants. Mais la langue la plus utilisée est la L1 ou la LPP au détriment de la valorisation de la LM. Au

regard de ces données, le moore et le français sont les langues parlées aux enfants au détriment des langues lyéle et bisa totalement abandonnées par certains (cas du français uniquement parlé) ou en cours d'abandon pour d'autres (cas du schéma LM + L1/LPP). Bien de motifs expliquent cette situation.

### **2.1.3. Motifs recueillis auprès des sujets enquêtés**

Divers motifs associés à ces pratiques langagières ont été recueillis auprès des enquêtés. L'irrédentisme linguistique, le poids démographique de certaines langues ainsi que leur vitalité ethno-linguistique sont les diverses raisons citées.

#### **2.1.3.1. Poids démographique du moore et du français**

Les phrases extraites d'entretiens recueillis auprès de Bisa/Gourounsi illustrent que le moore et le français s'imposent comme des langues dominantes du fait de leur vitalité ethno-linguistique. Corpus : phrases extraites d'entretiens recueillis auprès de bisa parlant le moore.

Exemple 1. FBH.A5 : Maam yaa busānga, mām dogo Tēnkodgo la mam bi ka, ned ka gomd busānd ne mam ye tu bala m ka wumd ye.

/pron/ bisa/ pron/ naitre/ tenkodogo/ coor/ pron/ grandir/ ici/ personne/ nég/ parler/ bisa/ prép/ pron/ conj/ pron/ comprendre/ nég/.

« Je suis bisa, suis né à Tenkodogo mais j'ai grandi ici personne ne parle bisa avec moi parce que je ne comprends pas. »

Exemple 2. FPA. A5 : M sã n gomde ne kãmba b buudã goamã b ka wumd ye sã n ka moorã

/pron/ si/ parler/ prép/ enfant/ plur/ det/ langue maternelle/ pron/ nég/ comprendre/ si/ det/ être/ nég/ mooré/

« Quand je parle aux enfants dans leur langue maternelle, ils ne comprennent pas si ce n'est pas en mooré. »

Exemple 3. FPA. A5 : Wɔgdgo ka yaa moor ne nasaarande la b gomda, tɔ̃nd mɛ̃ gomda yɛ̃ bala

/Ouaga/ ici/être/ mooré/coord./ français/ conj/ pron/ parler-acc.aff./ pron/ aussi/ parler-acc.aff./ça / adverbe/.

« Ici à ouagadougou c'est le mooré ou/et le français qu'on parle, c'est ce que nous aussi nous parlons. »

Certains bisa n'approuvent pas que leur LM soit utilisé en ville mais plutôt au village ou en cercle restreint avec des amis. D'autres parlent un complexe ou de gêne lorsqu'ils veulent l'utiliser. Le corpus ci-dessous en est illustratif.

Corpus : Phrases extraites d'entretiens recueillis auprès de bisa ne parlant que le bisa

Exemple 9. FBH.A5 : Kũn mũn ti bisa bi dida mũn algɔrɔ bara, yãñĩn tĩ mũn zɛ.

/quand / je / parler /bisa /prép/ ami/ pl. /je/ parmi/ det /gêner / être/.

« Je suis gêné quand je parle le bisa parmi mes amis »

Exemple 10. FBH.A5 : ũ ñĩn dɔgba ñĩn bisa dida kũn habĩ ye mĩn bisakũ

On /devoir /nég/ bisa/parler/ici/mais/village/prép/

« On ne devrait pas parler le bisa ici en ville mais au village. »

Exemple 11. FLA. A10 : Yĩn kiri bisa dida nabĩ, ũ t yĩ iturĩ bisakũ.

Si /pron/parler /bisa/ici /pron/ dire /neg /être/civilisé.

« Si tu parles ta langue maternelle qui est le bisa ici en ville, c'est que tu n'es pas civilisé ».

L'autre langue dominante dans les échanges langagiers au sein des familles bisa est le français. Ainsi, des phrases extraites d'entretiens recueillis auprès de bisa parlant le français y sont données à titre illustratif.

Exemple 12. FBK.A4 : « Le français est une langue officielle utilisée à l'école. En plus de celle-ci nous parlons le mooré pour sauvegarder la langue maternelle et ne pas perdre les racines ».

Exemple 13. FBK.A4 : « Permettre à l'enfant de s'adapter au milieu dans lequel le mooré est plus parlé et le bisa qui est sa langue maternelle lui permettant de ne pas être déraciné et déboussolé une fois au village. »

Corpus : Phrases extraites d'entretiens recueillis auprès de gourounsi parlant le français

Exemple 14. FBM.A4 : « Je parle français à mon enfant parce que moi-même je ne parle pas la langue maternelle et je veux qu'il s'en sorte dans la vie. »

Exemple 15. FBM.A4 : « Je parle français à mon enfant parce que ça sera un avantage pour lui une fois à l'école, ça va lui permettre de progresser et comprendre vite les choses par rapport aux autres qui ne parlent pas le français. Et aussi parce que le français est devenu une langue incontournable dans nos sociétés actuelles. »

### **2.1.3.2. Irrédentisme linguistique**

S'il y a des sujets d'étude qui abandonnent totalement leurs langues, force est de reconnaître que certaines personnes les conservent également. Elles restent néanmoins attachées à leurs langues et à leurs terroirs même étant à Ouagadougou.

Exemple 16. FBM.A4 : « En plus du gourounsi qui est sa langue maternelle, nous parlons le mooré pour mieux communiquer avec notre entourage. »

Corpus : phrases recueillies auprès de bisa s'exprimant en bisa  
Exemple 17. FYR. A10 : kũn mũ ti didã gnuobrɔ ki a nĩnbɔ tan  
mũnũ mɔgã

Si / je / bisa/ parler /enfant/ plur /avec/  
il plur/ repondre /moi moor/

« Si je parle bisa avec les enfants, ils  
me répondent en mooré. »

Exemple 18. FYR. A10 : Gɛr ka lewu dɔgba nã lemin mãn.

Chacun / devoir/ toute / det/ langue  
maternelle personne comprendre/

« Toute personne se doit de comprendre  
sa langue maternelle. »

Exemple 19. FYR. A10 : Zirɔbrɔ dɔgb nã lemin bi dida  
n'nurɔbrɔ, mãn.

Parent/ pl./dét/ devoir /acc/ dét/ langue  
/ apprendre / prép /enfant / pl /

« Les parents doivent apprendre leur  
langue maternelle à leurs enfants. »

### **2.1.3.3. La vitalité ethnolinguistique des langues dominantes**

A travers ces multiples illustrations nous voyons que le poids démographique du moore et du français est l'un des indicateurs ayant amené les locuteurs bisa et lyélé à parler lesdites langues à leurs enfants. De ce fait, la vitalité ethnolinguistique du moore et du français est la chose la mieux partagée avec les ethnies minoritaires. L'usage du moore n'a pas été obtenu sous la contrainte mais à travers un choix délibéré au regard des opportunités que celle-ci offre à toutes les minorités en particulier aux bisa et gourounsi.

## **2.2. Interprétation des résultats de l'étude**

Le moore occupe une grande place dans le paysage linguistique de la ville de Ouagadougou. En référence au poids démographique, sur dix-sept (17) langues recensées sur près

d'une soixantaine, le moore occupe 50,04 % et est parlé dans seize (16) provinces localisées dans sept (7) régions sur les treize (13) que compte le pays (Batiana, 1993, p.30). A cela s'y ajoute la grande dispersion des moose qui fait que cette langue est utilisée partout et est apprise par des locuteurs d'autres langues selon G. Kedrebeogo et Z. Yago (1982). A. Batiana chiffrait « le poids démographique du moore » parmi tant d'autres à « 77,73 % » (1993, p.13). Elle occupe une large place dans le paysage linguistique du Burkina plus que le français.

Le français était 0,30 % en 1985 dans les familles en milieu urbain puis est passé de 2,02 % et à 22 % (Batiana, 1998, p. 26). I. Ouédraogo (2016) atteste que 96,75 % des locuteurs dans les quartiers populaires affirment utiliser le moore contre 84,49 % en faveur du français dans les quartiers résidentiels de la ville de Ouagadougou. Ces données attestent toutefois une vitalité ethno-linguistique des dites langues faisant d'elles un filtre linguistique que des migrants venus trouver du travail à Ouagadougou s'en servent. La guerre des langues est manifeste à travers cette étude. Les minorités ethniques utilisant le lyélé et Bisa installées à Ouagadougou, par leurs attitudes, ne valorisent pas leurs langues en famille et cela constitue une menace voire une perte progressive de celle-ci.

### **2.2.1. Langues en danger d'extinction**

Des sources indiquent que le nombre de locuteurs des langues minoritaires se situe entre 1 500 et 10 000 au maximum au Burkina Faso. Elles sont généralement confinées sur un territoire très réduit. Les besoins de mobilité sociale et économique poussent certains jeunes à l'exode rural, ce qui engendre souvent le délaissement de leurs LM, la perte progressive de la performance linguistique des enfants en cas d'exogamie. L'exogamie est donc un facteur qui met en danger certaines langues minoritaires. L'exogamie généralisée peut à

terme entraîner une substitution de langue. S'agissant de la perte performance d'une part et de la perte graduelle de la LM de l'autre, il convient de noter un certain nombre d'observations qui sont les suivantes :

- diminution de la performance linguistique des enfants : s'agissant de cela, il faut noter que les enfants de ces deux groupes ethniques sont hors de leurs milieux d'origine. Si la LM du terroir n'est pas utilisée dans les échanges langagiers en famille ou hors du terroir d'origine ; cela met ces langues en insécurité du fait que la performance linguistique est en voie de diminution. La langue elle-même se trouve dans un contexte d'insécurité linguistique. Alors qu'à l'opposé la L1 ou LE constamment mise en pratique augmente la compétence linguistique de ces enfants dans ces langues. L'autre observation est la perte des LM.

La perte progressive des langues minoritaires dans la ville de Ouagadougou : ce phénomène se manifeste par la non pratique de ces LM engendrant de ce fait la perte certaine du nombre de locuteurs desdites langues. Ainsi trois niveaux d'interprétation peuvent être envisagés c'est-à-dire que la perte peut dépendre de l'âge, du niveau de maîtrise des dites langues et de la fréquentation de ces personnes. La perte par la dépendance de l'âge concerne les enfants de moins de zéro (0) à six ans n'ayant pas eu des occasions d'acquérir les outils linguistiques de la part de leurs parents en famille ou de l'école. Ces langues maternelles sont seulement souvent confinées en famille ; ce qui les rend vulnérable. Le niveau de maîtrise desdites langue peut se référer à la perte de la performance et de la compétence linguistique. La fréquentation des personnes non locutrices de la LM peut également obliger l'enfant à acquérir de nouvelles compétences linguistiques dans la LM ou la langue la plus parlée de son milieu de résidence afin de mieux s'y intégrer. Pour mieux étayer cette analyse, C ; MOSELEY (2010) à



travers l'atlas mondial des langues en danger, a établi un degré de menace mesurable avec l'échelle suivant :

- vulnérable : la plupart des enfants parlent la langue, mais son usage peut être restreint à certains domaines (à la maison) ;
- en danger : les enfants n'apprennent plus la langue comme langue maternelle ;
- sérieusement en danger : la langue est parlée par les grands-parents et les vieilles générations, la génération des parents peut la comprendre mais ils ne la parlent pas à leurs enfants ou entre eux ;
- en situation critique : les plus jeunes locuteurs, les anciens et les grands-parents ne parlent la langue que partiellement et non régulièrement ;
- éteinte : il ne reste plus aucun locuteur connu de cette langue.

En voyant les risques encourus par ces langues, il est important que les locuteurs, les acteurs de la promotion desdites langues à commencer par les parents et les autorités gouvernementales œuvrent à la protection et au développement de ces langues en danger de disparition. Ainsi l'adoption et la mise en œuvre de la politique linguistique peut être une bonne alternative de sauvegarde si des moyens conséquents y sont alloués.

### **2.2.2. Stratégies de sauvegarde des langues minoritaires**

Les stratégies proposées pour la promotion des langues sont entre autres : d'encourager les parents à apprendre les langues maternelles aux enfants ; d'introduire les langues dans les enseignements depuis la maternelle, de créer et généraliser les écoles bilingues en langues nationales en milieu urbain ; de créer des centres d'apprentissage de langues nationales comme cela se fait pour les langues comme l'anglais, le chinois. Il faut aussi rehausser le statut des langues, redynamiser la commission nationale des langues nationales et ses sous-commissions en leur allouant plus de moyens (humains, matériel et financiers). Cela passe par l'adoption ainsi que la

mise en œuvre d'une politique nationale de promotion des langues ; la transcription de ces langues nationales et l'élaboration des documents didactiques et la promotion de l'éducation bi-multilingue. Aussi, une politique linguistique pluraliste qui a l'ambition de préserver la diversité linguistique, se doit de mettre en œuvre ces mesures de protection, ces actions de revitalisation et de renforcement de la vitalité ethnolinguistique de ces langues minoritaires.

## Conclusion

En abordant la réflexion sur la vie des langues minoritaires de la ville de Ouagadougou : cas du bisa et lyéle, notre ambition était d'examiner la situation des langues en danger dans des familles (bisa et Gourounsi/lyéle), leur degré d'abandon au profit de certaines langues majoritaires parlées ainsi que les motifs avancés. Pour y parvenir, nous avons eu recours à une recherche documentaire, un questionnaire et à des entretiens comme outils de collecte de données. En guise de résultats, un répertoire de langues minoritaires atteste que les sujets-parents sont peu monolingues que bilingues lorsqu'ils s'adressent à leurs enfants. Ces sujets monolingues parlent une seule langue (français). Les langues maternelles (LM) des sujets étudiés sont quasi absentes dans le discours monolingue adressé aux enfants. Des couples bilingues du genre moore-français, français- moore, lyéle-français, bisa- français et moore- bisa ont été relevés également. Les raisons citées sont liées à l'irrédentisme linguistique, au poids démographique de certaines langues et à leur vitalité ethnolinguistique.

Les acteurs de la promotion des dites langues, les autorités gouvernementales et plus particulièrement les parents peuvent contribuer à la protection et au développement de ces langues en danger de disparition. L'usage des LM en familles avec les enfants, l'introduction des langues minoritaires dans les

programmes d'enseignements depuis la maternelle, la généralisation des écoles bilingues en langues nationales en milieu urbain, la création des centres d'apprentissage de langues nationales ainsi que l'adoption et la mise en œuvre d'une politique linguistique appropriée accompagnée de moyens adéquats peuvent être des actions à envisager.

### Références bibliographiques

Batiana André et Prignitz Gisèle (1993), « Choc des langues à Ouagadougou ». *Haugen.*, (N° spécial villes d'Afrique, Paris : la documentation française), Pourtier (éds.), Afrique contemporaine, 168, pp. 98-107, Paris.

Batiana André (1993), « La question des langues nationales au Burkina Faso », Dans *les actes du colloque sur les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso : état des lieux et perspectives*, du 2 au 5 mars 1993, Ouagadougou. DGINA pp.14-24. Ouagadougou.

Batiana André (1998), « Multilinguisme et dynamisme des langues au Burkina Faso ». Dans *Les travaux des Enseignants du département de Linguistique*, 25<sup>e</sup> anniversaire du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 1999, Ouagadougou, pp.1-8, Ouagadougou.

Batiana André (2006), « Comportement langagier et représentation linguistique en milieu Plurilinguistique, cas de la communauté lyéle à Ouagadougou », Dans *les travaux des Enseignants du département de linguistiques*, 25<sup>e</sup> anniversaire du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 1999, pp.1-8, Ouagadougou.

Calvet Louis-Jean (1994), *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot et Rivages.

Calvet Louis-Jean (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Hachette littérature.

Dubois Jean et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Kano Hamissou (1993), « Les langues nationales parlées dans les ménages au Burkina. Une analyse des données observées au recensement de la population de décembre 1985 », Dans *DGINA : les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso : état des lieux et perspectives. Actes de colloque organisé du 2 au 5 mars 1993 à Ouagadougou*, pp. 25-34, Ouagadougou.

Kedrebeogo Gérard et YAGO Zakaria (1982), *Langues et groupes ethniques de Haute-Volta, Ouagadougou, CNRST, Ouagadougou*.

Kedrebeogo Gérard (1998), « La situation linguistique du Burkina Faso », *Communication au séminaire/ atelier organisé par le Conseil Supérieur de l'Information, Ouagadougou, Burkina Faso*.

Martinet André (2003), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, nouvelle édition.

Moseley Christopher (ed.), (2010), *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3<sup>ème</sup> edn. Paris, Editions UNESCO. [En ligne]

<http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/fr/atlasmap.html>, (page consultée, le 29 septembre 2021).

Ouédraogo Issa (2016) ; *Comportements langagiers des habitants de la ville de Ouagadougou : cas des quartiers populaires et résidentiels*. Mémoire de master, département de linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou.